

**Projet culturel pour le Brise Glace  
Scène de Musiques Actuelles  
de la Communauté d'Agglomération d'Annecy  
2015 / 2018**

<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

Diffusion

Répétition accompagnement formation

Action culturelle

Ouverture internationale

Vie asso

# **Projet culturel et artistique pour le Brise Glace**

## **Scène de Musiques Actuelles**

### **Communauté d'Agglomération d'Annecy**

#### **2015 / 2018**

Chaque nouveau projet est l'occasion d'un arrêt sur image un peu rétrospectif et d'une projection dans l'avenir sous forme de travail collectif de l'équipe salariée, de l'association « Musiques Amplifiées aux Marquisats d'Annecy » qui gère le Brise Glace et des tutelles (agglomération d'Annecy, département de la Haute Savoie, Région Rhône Alpes et Ministère de la Culture-DRAC). Cela génère un peu d'introspection, beaucoup d'exercices imposés (cahier des charges de l'ensemble des tutelles, réalités économiques et budgets contraints, adaptation à un geste architectural et à un équipement donné, réalités territoriales et spécificités locales...) et c'est aussi le moment de se projeter à moyen terme, voire de s'autoriser un peu d'utopie salubre.

Nous devons aussi tenir compte, au niveau national et international, d'un contexte social, politique et économique tendu. La concentration verticale fait son œuvre. Des entreprises de ventes de billets dématérialisés aux rachats de salles de spectacles en passant par les prises de participation dans les grands festivals, quelques investisseurs internationaux s'accaparent des pans entiers de l'économie du spectacle vivant et de sa périphérie. Dans une logique « d'entertainment », l'objet culturel devient un produit d'appel pour vendre d'autres produits beaucoup plus « rentables ».

Ce nouveau projet s'inscrit également dans une période de réforme territoriale qui laisse planer tous les doutes, génère toutes les inquiétudes quant aux partenariats publics et aux financements qui accompagneront et soutiendront le développement de l'Association « Musiques Amplifiées aux Marquisats d'Annecy » et du Brise Glace jusqu'à leur 20<sup>ème</sup> anniversaire en 2018.

Demain, le Brise Glace signera-t-il une convention avec la nouvelle grande région AURA (Auvergne-Rhône-Alpes) et travaillera-t-il avec la coopérative de Mai à la circulation d'artistes d'une même région ? Le Département de la Haute Savoie, s'il existe encore, à moins qu'il ne fédère Savoie-Haute Savoie sous l'intitulé Savoie-Mont Blanc, gardera-t-il une clause de compétence générale lui permettant de soutenir tout ou partie de ses acteurs culturels ? Comment la course aux financements privés pourtant devenus indispensables à l'équilibre des budgets, mais loin d'être LA solution, va se terminer ? L'Etat, le Ministère de la Culture et ses services déconcentrés en DRAC garderont-ils une compétence en matière de spectacle vivant permettant de mieux accompagner ce secteur des musiques amplifiées, de financer des SMACS, dernier label créé par l'Etat et souvent financé au regard du cahier des charges imposé aux musiques actuelles et des marges de financement qu'il semble plus facile de dégager dans d'autres secteurs culturels...

La C2A, sollicitée pour participer à l'effort national va subir des règles de péréquation budgétaire plus contraignantes. Pourra-t-elle, seule, supporter l'évolution mécanique des coûts de fonctionnement d'un Brise Glace (entretien du bâtiment et salaires) qui suivent une courbe d'évolution modeste mais constante alors que les autres tutelles ont « sanctuarisé », c'est-à-dire figé, leurs financements depuis longtemps.

Ces interrogations doivent figurer dans ce préambule car chaque réponse apportée, chaque clarification de compétence, de clefs de financement, de règles de répartition des financements publics impactera directement le projet et donc la vie du Brise Glace, de ses usagers, des musiciens, techniciens et de tous les salariés et adhérents de cette association dynamique, certes, mais consciente de la faiblesse de ses marges de manœuvre.

Enfin ce projet sera le premier défendu localement par un nouvel élu à la culture de la C2A, Dominique Puthod, soutien de longue date de la structure auprès du Conseil Général. C'est aussi l'occasion de saluer Marie Noelle Provent qui, élue à la culture de la ville d'Annecy puis de la C2A, a défendu l'idée du Brise Glace puis le développement du projet jusqu'à cette 15<sup>ème</sup> saison.

Le tableau ne serait pas complet sans élargir la focus et sans évocation des récentes nominations au parlement européen. Le commissaire européen à l'Education et la Culture, proche des milieux nationaliste hongrois, est très controversé. Il est épaulé pour la France de 4 membres titulaires dont 2 membres du Front National, et va donc diriger une commission culturelle qui sera observée par tous avec une attention sans relâche.

Alors que les articles 107 et 108 du traité européen posent le principe de l'interdiction des aides d'Etat qui « fausseraient la concurrence », la commission européenne rappelle que sont inclus dans le terme d'Etat, les collectivités locales, région...etc. Heureusement, un alinéa exclue pour l'instant la Culture et la préservation du Patrimoine. Par contre le « marché de la formation » est déjà touché par cette loi de la « libre concurrence », c'est-à-dire la promotion d'un libéralisme et d'une mise en concurrence sauvage des acteurs dans secteur où l'intérêt général devrait encore primer.

Que dire, demain, d'un projet artistique considéré comme un simple produit commercial et où le spectateur n'est vu que comme un client, tout cela au bénéfice d'entreprises ayant pour vocation, non pas le développement des artistes ou l'accès à la culture pour tous, mais bien la recherche de profits afin de redistribuer des dividendes à leurs actionnaires.

Parce que la culture ne peut et ne doit pas se résumer à de simples produits commerciaux détenus par quelques-uns et au seul profit d'une clientèle socialement et culturellement déjà favorisée, le Brise Glace, à travers cet engagement pluriannuel, entend défendre une réelle diversité des projets artistiques et des échanges économiques vertueux, respectueux d'une vitalité culturelle à préserver.

Ces débats et considérations nous mènent parfois loin de notre territoire, nombre d'enjeux se situant de fait à un niveau national voir européen et plus mais, au moment où le Brise Glace entend développer des échanges européens et internationaux, ce contexte doit être présent dans notre analyse.

La conscience et l'engagement qui sont les nôtres doivent aussi se traduire très concrètement sur notre territoire. Une action au quotidien doit nous animer et chaque ligne de ce projet fera ressortir l'ensemble de ces préoccupations : au Brise Glace comme ailleurs, l'association et ses adhérents, les salariés, le public, les artistes, les partenaires de l'association, les associations, fédérations et syndicats auxquels nous adhérons, doivent militer ensemble pour garantir une réelle diversité artistique et culturelle.

Nos orientations doivent donc continuer de privilégier et même renforcer la mobilisation du tissu économique local, que ce soit dans la sollicitation de prestations (formations..) ou l'achat de biens (équipements, bar etc..) nécessaires à notre fonctionnement.

Le Brise Glace, dans la limite de ses missions et de ses obligations juridiques, doit se penser comme un des vecteurs du dynamisme des acteurs locaux, notamment dans l'objectif de favoriser leur ancrage sur le territoire.

A titre d'exemple, la préférence donnée aux circuits courts pour les produits liés au catering, devra être renforcé et se traduire dans des partenariats pérennes avec des producteurs locaux.

# Le Brise Glace depuis 1998

Né de la volonté de la Ville d'Annecy, l'Association Musiques Amplifiées aux Marquisats créée en octobre 1995, gère le Brise Glace. Le Brise Glace a été inauguré en novembre 1998 et les bâtiments sont depuis 2002 la propriété de la communauté d'agglomération d'Annecy (C2A) qui s'est dotée de la compétence culturelle dès sa création.

Aujourd'hui, la rédaction d'un 5ème projet culturel et artistique pour le Brise Glace s'appuie sur la réussite de plus de quinze ans de travail, de répétitions, de découvertes et de confirmations artistiques, c'est-à-dire de vie musicale. Il y a toujours plus de deux cent groupes qui fréquentent chaque année les 5 locaux de répétitions et le club, disponibles près de 300 heures hebdomadaires. Des dizaines de groupes bénéficient d'accompagnements à la carte, de répétitions ou de l'encadrement technique des régisseurs du Brise Glace. De multiples résidences permettent à des groupes en voie de professionnalisation ou à des artistes confirmés de répéter et de préparer de nouvelles créations, de nouveaux spectacles dans des conditions extrêmement professionnelles, dans les deux salles de concerts disponibles. En termes de programmation, environ cent concerts sont toujours proposés et le taux de remplissage des dernières saisons dépasse les 70%.

Autour du Brise Glace, le paysage continue d'évoluer. Première scène de musiques actuelles et seule SMAC de Rhône Alpes en 1998, le Brise Glace est aujourd'hui un des membres fondateurs du groupement Rhône-alpin des lieux de musiques actuelles (GRAL) qui fédère 15 salles emblématiques (Abattoirs/Bourgoin-Jallieu, Apejs/Chambéry, Atelier/Cluses, Belle Electrique/Grenoble, Bobine/Grenoble, Château Rouge/Annemasse, Cigale/Nyons, Cordonnerie/Romans, Jack Jack/Bron, / Epicerie Moderne/Feyzin, Fil/Saint Etienne, Marché Gare/Lyon, Périscope/Lyon, Smac 07/Ardèche, Tannerie/Bourg en Bresse). Au-delà du Gral, un rapprochement avec l'ensemble des réseaux spécialisés est à l'œuvre afin de constituer une force plus représentative du secteur et moins enfermée dans une représentativité verticale étroite des Smac, du jazz, de la chanson, des sélections de Bourges ou du réseau Maillon.

La structure est en relation avec d'autres équipements du Département (Annemasse, Cluses, Faverges, Meythet, Reignier, Rumilly...) et des festivals qui se sont développés ces dix dernières années (Golden Pitt, Musique en Stock, Rock n'poche, Rock au Marais,...). Elle doit aussi être attentive aux grosses productions qui travaillent à l'Arcadium, au Phare ou à Musilac.

Enfin, l'entrée dans la C2A, dotée de la compétence culturelle dès sa création, de nouveaux acteurs est un élément important de l'évolution du paysage politique et culturel du bassin annécien (Salle Renoir depuis janvier 2015, Conservatoire de Seynod à l'étude,...).

C'est dans ce contexte, et au regard de l'ensemble des éléments décrits en préambule, que le projet artistique et culturel du Brise Glace se développera en 2015, 2016, 2017 et 2018. Cette nouvelle échéance, avec une convention couvrant 4 saisons, est appréciable et marque sur une durée « confortable » la confiance et le soutien de l'ensemble des signataires qui ont accepté de s'engager sur ces 4 exercices aux cotés de l'association « Musiques Amplifiées aux Marquisats ».

# Le Brise Glace 2015/2016/2017/2018

On peut positionner ce projet dans un nouveau cycle de vie de l'équipement culturel annécien. Après une période 1997 2002 d'ouverture et de démarrage, le Brise Glace a bataillé de 2003 à 2008 pour pérenniser les emplois et stabiliser une équipe et un budget alors 50% des salariés bénéficiaient d'emplois aidés. Entre 2009 et 2014, outre les partenariats renforcés avec l'Education Nationale et l'enseignement spécialisé (CRR d'Annecy) le Brise Glace a renforcé une ligne artistique forte et développé une programmation plus exigeante avec succès et avec quelques innovations marquantes: Japanecy, des Pixels et des Beats, festival Hors Pistes.

Ce nouveau cycle 2015/2018 devra intégrer de nouvelles priorités et faire face à de nouveaux enjeux. Avec une action culturelle plus pointue, une communication et des relations publiques renforcées, une fréquentation à conforter, le Brise Glace abordera sereinement ces prochaines années.

Beaucoup plus complexe à envisager, c'est le bâtiment, les équipements existants, la structure même du Brise Glace, la circulation des publics, la convivialité du lieu et les nouveaux espaces indispensables qui doivent être repensés. Alors que le quartier est en totale mutation (aménagement du site de l'ancien hôpital, perspective d'un « paquier bis » entre piscine, base nautique et plage des marquisats...), c'est le bon moment pour s'interroger sur les nouveaux espaces qui pourraient être mutualisés, aménagés, partagés mais aussi construits pour répondre, pour les 15 ou 20 prochaines années au besoin d'un équipement comme le Brise Glace.

## I / La Diffusion

Le Brise Glace possède une excellente image dans le milieu musical français et sa notoriété n'a jamais été démentie. L'accueil ces 3 dernières années de « pointures » internationales bénéficiant d'une très grande exposition médiatique dans leur secteur alors même que ces groupes ne font que des passages éclairs sur le territoire (4 à 5 dates maximum en France) illustre ce propos.

L'acquisition fin 2014 de consoles numériques permettant de réaffirmer la qualité exceptionnelle du parc de matériel du Brise Glace renforce cette attractivité.

Nous avons également réussi à maintenir un climat de confiance et de collaboration avec les salles proches (Cluses, Château Rouge et plus récemment Rumilly) afin d'éviter à tout prix une concurrence stérile qui nuirait à la fréquentation et générerait une inflation des prix des plateaux artistiques. Les agendas de programmation partagée mis en place depuis plus de 2 ans seront toujours alimentés et la recherche de la complémentarité et le refus de la concurrence devront toujours prédominer.

Nous gardons également en tête 3 éléments qui permettent en permanence de construire une programmation équilibrée répondant aux objectifs du Brise Glace.

La diffusion doit intégrer une dimension territoriale forte et maintenir une place conséquente à la scène locale. Il s'agit également d'inviter de jeunes professionnels de la région ou des régions voisines, en phase de professionnalisation. Enfin des têtes d'affiches nationales ou internationales viendront compléter ce panel représentatif de l'équilibre obtenu depuis plusieurs années et à préserver (1/3 international 1/3 national 1/3 régional).

Il s'agira également de réaffirmer un socle généraliste, de revendiquer une diversité des esthétiques (rock métal hip hop reggae pop folk chanson électro world jazz blues sans oublier le jeune public et les nouvelles tendances que nous ne connaissons pas encore).

Enfin le troisième équilibre à rechercher sera financier. Entre prise de risque sur des esthétiques particulières et artistes confirmés plus grands publics, entre coût de plateau élevé avec une tarification spéciale et soirées découvertes à tarif minimum, il s'agira de répartir sur chaque trimestre des offres tarifaires variées

C'est donc fort de ses acquis, confiant en son pool technique, que le Brise Glace abordera l'enjeu artistique pour les 4 prochaines saisons.

Ces dernières années, qu'il s'agisse du festival Hors Pistes ou de concerts répartis sur l'ensemble de la saison, le Brise Glace a su créer l'événement : Artistes internationaux très attendus et/ou trop rares sur les scènes françaises (Jon Spencer, Hanni El Khatib, Seun Kuti, Dope DOD, Anthony B, KR'S One, Kid Koala, Walls of Jericho, Sophie Hunger, Joan as Policewoman, Girls in Hawaiï,...) artistes français très repérés qui sont accueillis en « pré tournée » avant d'investir des salles plus conséquentes et sur des contrats beaucoup plus onéreux (Les Ogres, Brigitte, ...) et toujours des coup de cœur qui font date dans la mémoire des spectateurs du Brise Glace (Shannon Wright, St Lo, Blood Red Shoes, Mesparrow, Cascadeur...).

**Cette exigence artistique et ce socle généraliste seront réaffirmés.** Il s'agit bien de gérer en conscience un certain nombre de paradoxes. Du plus près au plus loin, il est question de garder une oreille attentive à la scène locale bien évidemment tout en accueillant nombre d'artistes internationaux en tournée, venant souvent avec leurs propres premières parties. Il est question de diversité des esthétiques car, seule salle de concert amplifiée sur Annecy, le Brise Glace doit proposer des concerts hip hop, reggae, rock, métal chanson, électro ou jazz et donc frustrer les « aficionados » qui regrettent qu'il n'y ait que deux ou trois concerts par an dans leur univers de prédilection. Il faut renforcer les échanges entre associations et du même coup perdre la possibilité de programmer directement tel ou tel artiste au regard d'un planning déjà très chargé. Il faut enfin réaffirmer la subjectivité d'une programmation qui, tout au long de l'année mais aussi lors du festival « Hors Pistes », doit laisser transpirer une orientation artistique et des coups de cœur revendiqués.

Une deuxième exigence devra également s'imposer, y compris dans le débat artistique : le maintien voire **l'augmentation des recettes billetterie** ce qui implique une attention très particulière à l'équilibre sur l'année de la prise de risque et un taux de remplissage à surveiller de très près. Il s'agit effectivement de calculer le risque tant l'équilibre financier de nos structures dépend aussi de recettes billetterie souvent très proches du montant des dépenses artistiques.

En termes de coût artistique, le Brise Glace n'a jamais dépassé des cachets maximum de 7000 à 7500€ pour une tête d'affiche. Les évolutions constantes des coûts de plateau rendent cette position de plus en plus intenable. De plus certains tourneurs internationaux ont enfin intégré la salle dans leur réseau de partenaires potentiels notamment sur des tournées qui passent pas la Suisse pour descendre ensuite en Italie. Il est maintenant souhaitable d'accueillir deux ou trois fois par saison des artistes de notoriété internationale dont le cachet approcherait les 10.000€ et avec un tarif exceptionnel assurant une opération blanche à la structure. Loin d'artistes de variétés diffusés sur l'ensemble du territoire, il s'agit bien d'artistes à l'indépendance marquée venant pour quelques rares dates en France ou en Europe et dont le passage à Annecy marquera les esprits et fédérera un public exigeant.

Ces dates spécifiques pourront d'ailleurs être construire autour d'événements existants attirants des plateaux artistiques d'exception (Hellfest, Printemps de Bourges ou Prima Vera...) à l'exemple du festival Hors Pistes déjà accolé à la Route du Rock et à Fireworks.

La **programmation « jeune public »** est progressivement installée, même modestement, dans le calendrier des concerts du Brise Glace. Cet aspect artistique justifiera d'une attention particulière, à travers les gouters concerts, spectacle tout public adapté en durée et en niveau sonore, aux enfants mais aussi des spectacles pensés spécifiquement pour le jeune public. Une communication spécifique accompagnera d'ailleurs cette montée en puissance.

Le nombre de **concerts co organisés, co produits, co réalisés** a considérablement augmenté ces dernières années. 15 à 20% des concerts payants sont construits en complicité avec des associations. Il est essentiel pour le Brise Glace de **collaborer de manière significative avec les structures et les associations culturelles du territoire** Elles doivent pouvoir utiliser le Brise Glace et ce chiffre doit être maintenu. C'est important alors que de nombreux cafés concerts et petits lieux n'accueillent plus de concerts, pour des raisons économiques ou réglementaires. Il faut donc réaffirmer que les bordereaux, qui couvrent les couts techniques d'ouverture des salles de concert du Brise Glace, doivent être maintenus et leur enveloppe renforcée afin de faire face aux multiples demandes associatives qui ne manqueront pas d'arriver sur les 4 prochaines années.

Au-delà des associations locales, des partenariats locaux sont à renforcer avec les institutions du bassin d'Annecy : Festival du film d'animation, Noctibules... Pour ces rendez-vous, hiver comme été, de nouvelles formes de collaboration seront à définir et des projets artistiques plus transversaux seront à encourager. Il s'agira aussi de collaborer avec des événements et des structures professionnelles très repérés pas uniquement dans le champ musical : High Five/Outdoor Sport Valley, Radio Meuh, GoodStuff, Birthday Festival...

Enfin, des **collaborations nationales** seront renforcées avec le FAIR, les Femmes s'en Mêlent, les Nuits de l'Alligator et pour la première fois avec le festival Europa Vox né à la Coopérative de Mai, dans la même grande région Auvergne Rhône Alpes, en complicité avec l'équipe de Rock en Seine.

Le **rendez-vous « comité d'écoute »** sera maintenu et chaque saison, une soirée au moins, programmée à 100% par les bénévoles viendra conforter cette dynamique forte au sein de l'association. En complément, on retrouvera des « coup des cœur » labélisés comité d'écoute lors des concerts programmés au Brise Glace.

Dans le même esprit, à cheval entre diffusion et dynamique associative, un certain nombre d'**événements**, de rendez-vous emblématiques seront mis en avant. Salariés, adhérents, administrateurs et bénévoles sont fédérés autour d'un projet artistique ambitieux et certains rendez-vous imaginés collectivement constituent maintenant la colonne vertébrale du Brise Glace.

La soirée de rentrée est maintenant un événement sur toute la journée voire étalé sur deux jours qui réunit une brocante musicale, des ateliers thématiques en lien avec une journée porte ouverte des studios. Il ne manquerait que quelques shows case dans les studios et un concert de rentrée grande salle pour que ce soit complet, surtout si cela se passe lors des journées du patrimoine avec des visites du lieu commentées et du mapping pour mettre en valeur l'architecture.

La dernière soirée de l'année fin décembre, des Pixels et des Beat doit continuer à fédérer salariés et bénévoles autour des musiques électroniques minimalistes, des jeux vidéo et de la fête.

**Japanecy** est aussi un projet phare du Brise Glace et ce projet de découverte d'un univers musical, d'une culture et de ses rites anciens et contemporains, est un exemple de portage conjoint salariés/bénévoles depuis maintenant 6 ans.

Ce rendez vous japonais à Annecy est maintenant inscrit dans le calendrier depuis 6 édition. Concerts de J music, conférences, projections de film à la Turbine, exposition et rencontres à la Bibliothèque Bonlieu, il s'agira de maintenir et surtout de renforcer ce projet toujours fragile.

En effet, l'éloignement géographique, la faible représentation des artistes japonais sur les scènes européennes à l'exception de très grands noms inabornables ou d'épiphénomènes façon « idols » rendent la programmation artistique complexe. De plus le coût des transports nous interdit aujourd'hui d'imaginer inviter spécialement pour Annecy un groupe japonais qu'on souhaiterait à tous prix inviter.

Il faut donc continuer à défendre ce projet et trouver un équilibre artistique, culturel et économique accompagné de partenaires identifiés comme Crosslight Global Entertainment (anciennement Bishi Bishi) ou Ramen Events, très impliqués dans les échanges entre l'Europe et le Japon.

Enfin la **tong and mix party** de fin de saison constitue toujours une clôture de saison extrêmement festive et décalé qu'il faut faire vivre à tous prix. Ces 4 rendez-vous sont des marqueurs de la saison et la complicité entre association et salarié en font des moments d'échanges forts.

Pour repenser des activités régulières et face au succès des scènes ouvertes initiées par l'équipe des régisseurs, il faut maintenir ces concerts amateurs qui offrent une scène, un public et un environnement professionnel à de jeunes groupes qui ont une trentaine de minutes de répertoire déjà prêt. Plus globalement, avec deux ou trois rendez-vous par semaine, le Brise Glace doit continuer à **alterner les propositions** :

- découvertes et concerts gratuits tous les mercredis
- concerts dans la grande salle, mais aussi éventuellement dans le club où des concerts moins grand public seront proposés occasionnellement le week-end et à un prix très attractif.
- rencontres thématiques régulières, essentiellement le mardi, qui tiennent à la fois de l'artistique, de la formation et du travail de sensibilisation et d'information que doit mener le Brise Glace.

La diffusion et l'enjeu artistique sont des priorités du Brise Glace. Toutes ses pistes de travail devront intégrer l'évolution du paysage économique et ne rien abandonner des valeurs qui traversent l'association. Nous aurons donc, en conclusion, à choisir avec une attention accrue tous nos partenaires, de l'achat de spectacle à la mise en vente de la billetterie, et à trouver des médias relais complices et proches de nos valeurs.

**Une diversité et une exigence artistique réaffirmée  
une attention particulière aux recettes billetterie  
une offre jeune public étoffée  
des partenariats emblématiques (Europa Vox, Femmes s'en mêlent, Fair le Tour)  
quelques grosses têtes d'affiches accolées à des événements nationaux  
des événements, marqueurs du rythme de la saison, à renforcer  
une stabilisation des échanges artistiques autour de Japanecy  
une pérennisation du festival « Hors Pistes »**



## II/ la répétition, l'accompagnement, les résidences

Le Brise Glace depuis maintenant plus de 15 ans propose différents types d'accompagnement. Il est à l'écoute, en mouvement, en constante évolution. S'adapter aux envies des groupes, mieux répondre aux attentes des tutelles, prendre en compte les partenariats territoriaux avec d'autres structures du département et de nos voisins Savoyards, Rhône-Alpins ou Suisses, ce sont autant des éléments incontournables de notre réflexion. La commission studio est d'ailleurs une des instances les plus dynamiques et les plus productives de la vie associative. A ce titre, ses préconisations doivent être totalement prises en compte et intégrées au projet du Brise Glace. Pour illustrer ce chapitre il est donc indispensable de détailler, d'objectiver et de permettre une évaluation des différents dispositifs existants ou en construction.

Pour les groupes très amateurs qui démarrent leurs premières répétitions, nous mettons en place des « **Master Club** » : Echange dans les locaux de répétition (mise en confiance et acquisition de l'autonomie nécessaire en studio de répétition), premières prises en compte des problèmes techniques, des soucis de mise en place, de construction d'un set. Le but est favoriser l'acquisition des bonnes pratiques techniques, et de bonne gestion sonore afin de bien gérer une répétition en studio ou une balance sur scène et accessoirement d'amener 5 à 6 groupes amateurs chaque année à se produire pour leur premier concert.

Nous proposons également des cycles **d'accompagnements plus personnalisés** et qui concernent chacun 2 à 3 groupes par an : Aide à l'enregistrement, Aide au projet artistique à 2 niveaux selon les origines géographiques et les degrés d'engagement des groupes. A ce niveau d'accompagnement, des intervenants extérieurs sont mobilisés et les groupes bénéficient de 10 ou 20h d'accompagnement en niveau 1 ou 2.

En complément et grâce au soutien du Conseil Général, nous proposons des résidences de création financées par le département pour des groupes professionnels ou en voie de professionnalisation avec un cycle prévu sur une année. Un financement de 5.000 € couvre les salaires des musiciens et les frais engagés par la structure, notamment la présence d'intervenants extérieurs jugés importants par le groupe au regard de ses attentes et du diagnostic partagé groupe/régisseur.

Enfin, nous sommes toujours porteurs de projets « d'aides à l'**émergence et d'appel à projet spectacle vivant** » dispositifs financés par la région. Résidence de création d'une semaine, tournée sur 5 salles minimum et sur 3 départements, il s'agit d'accompagner sur une année des artistes en voie de professionnalisation ou d'ores et déjà professionnels ( Suba, Silqe, Vaudou Game, ...).

Au niveau national, le Brise Glace porte également des projets financés par le CNV, la Sacem éventuellement ou le FCM. deux niveaux de partenariats sont engagés.

Dans le cadre des pré-productions (commission 7 du CNV), nous sommes, 2 fois par an maximum, sur des résidences assez courtes de 3 à 6 jours avec un engagement plus léger du producteur à nos côtés.

Par contre, plus épisodiques (une dossier tous les 2 ou 3 ans) car techniquement et financièrement beaucoup plus lourde une résidence musiques actuelles soutenue par la commission 8 du CNV nous engage sur la durée. On parle de projets à 1 ou 2 ans intégrant de la répétition, de la résidence, de l'action culturelle et bien sur de la diffusion. (Prohom, Les Etats Fédérés de Micronésie, Coming Soon ou Olivier Depardon en ont bénéficié).

Ce descriptif permet de mieux comprendre, de mieux appréhender et donc de mieux évaluer les différents niveaux d'engagement et d'accompagnement du Brise Glace.

## Le développement de la répétition

Le Brise Glace s'adapte **aux besoins des groupes** et a su garder, ces dernières années, un taux de fréquentation constant des studios de répétition (autour de 4760 h de répétition chaque année), loin de la tendance nationale très largement à la baisse. Pour maintenir cette dynamique de la répétition, il doit élargir son offre, tant du point de vue pédagogique qu'en termes de planning. En effet, lorsque des groupes font le choix d'un engagement musical plus intensif, les conditions de répétition au Brise Glace (disponibilité des salles et plages horaires de répétition) les amènent trop souvent à chercher un local pour travailler. Cela pose un double problème. Ce départ peut générer une baisse de fréquentation des studios. De plus, dès qu'un groupe devient musicalement « plus intéressant », il est souvent dommageable pour lui, comme pour les régisseurs, qu'ils n'aient plus la chance de pouvoir continuer à travailler ensemble.

Il s'agit donc de proposer un planning adapté pour un certain nombre de formations musicales en demande de répétitions sur la journée. **Des semaines entières seront également bloquées**, sans aucun concert club, afin de permettre la mise en place de temps de travail, de formations spécifiques ou de résidences. Cela permettra surtout de redynamiser certains dispositifs d'accompagnement et d'annoncer plusieurs mois à l'avance des plannings à des musiciens amateurs aux disponibilités aléatoires.

Le Brise Glace favorise la présence de **musiciens bénéficiant d'un accompagnement personnalisé**, débouchant sur 8 à 10 concerts/an. La mobilisation des régisseurs et l'attention qu'ils portent aux groupes répétant au Brise Glace et à la scène locale permet un repérage et un diagnostic de leurs besoins.

Des modules spécifiques à la carte sont donc mis en place avec le soutien spécifique du Département de la Haute Savoie. :

- accompagnement à la première scène (répétitions accompagnées et concert au club), ces « Master club » permettent à 5 ou 6 **groupes amateurs** récemment constitués de travailler plus intensément dans les locaux de répétition, puis sur scène afin de se produire, souvent pour la première fois, un mercredi dans le club.
- préparation à la tournée (travail en situation scénique, sur les balances, sur la réalisation de fiches techniques)
- préparation à l'enregistrement (résidence dans le club permettant d'appréhender les méthodes d'enregistrement multi pistes, de choisir les micros et de connaître les écueils et les difficultés propres aux différentes techniques de prise de son)
- accompagnement au projet artistique (répétitions accompagnées par des intervenants professionnels, accompagnement technique...)

D'autres projets vont apparaître autour de **la formation individuelle des musiciens adhérents** ou proches du Brise Glace : l'enregistrement, la MAO, les questions spécifiques à chaque instrument. La commission studio et les régisseurs trouveront des moyens de faire remonter les attentes des usagers pour alimenter le débat et choisir les thèmes de rencontres et d'atelier à proposer.

Le brise glace sera aussi **un laboratoire permettant de tester du matériel** et les musiciens trouveront des conseils techniques quant au choix du matériel. Sans tomber dans les présentations commerciales, des ateliers thématiques seront développés afin d'affiner sa connaissance technique et de comparer les outils technologiques les plus adaptés au projet sonore envisagé.

Plus globalement, des **intervenants extérieurs seront plus régulièrement sollicités** pour épauler les musiciens et répondre plus largement aux attentes des usagers du Brise Glace aux côtés des régisseurs.

Pour répondre encore mieux à l'ensemble de ces missions, les profils de postes des régisseurs seront plus précis. Un tronc commun de compétences techniques, d'accueil des groupes et de gestion des plannings des studios sera toujours présent.

En complément, des compétences plus spécifiques sont maintenant demandées : technicien son live pour l'un, lecture de la musique, composition, arrangement et accompagnement des groupes pour un autre.

Dans le même esprit le Brise Glace et l'ESAAA (école supérieur d'art de l'agglomération d'Annecy) créent des ponts entre les deux structures. Le Fab Lab développé par l'ESAAA, le travail sur la matière sonore au Brise Glace et le design sonore à l'ESAAA, la récupération d'amplis et de pièces électro acoustiques, le bricolage sonore ou la réparation de vieux amplis vintage sont autant de sujets à collaboration.

Depuis le recrutement d'un musicien titulaire du CA (Certificat d'Aptitude) musiques actuelles au CRR (Conservatoire à Rayonnement Régional), les échanges et les complicités se sont développées. Deux fois par semaine, les studios accueillent des musiciens du conservatoire au sein de groupes constitués et encadrés par l'équipe pédagogique du CRR. Des concerts, parfois en fin d'après-midi (sortes d'auditions publiques), et des échanges artistiques continueront à se développer.

A la périphérie de la répétition, des services seront améliorés et inventés. Ainsi les petites annonces seront mises en valeur dans le bâtiment et sur le site internet. Les rencontres professionnelles seront adaptées aux attentes des musiciens (rencontre avec le Fair, la Sacem, le Guso...etc.)

Enfin une réflexion devra être menée pour favoriser les captations vidéo de meilleure qualité et des captations live en lien avec des médias partenaires des réseaux féarock et autres web radios.

#### **a) Le travail avec les réseaux départementaux, régionaux et nationaux**

Nous mobilisons les oreilles des régisseurs et de l'équipage (salariés mais aussi certains bénévoles...). Nous faisons jouer la complicité avec les locaux de répétitions voisins (Cluses, Annemasse) et sommes associés à des actions de repérages identifiées (tremplin de la création, scène locale Rock n'Poche, Golden Pit, Rock au Marais ou Musique en Stock), et à des échanges avec les salles de la région et au-delà (Auvergne Bourgogne, Suisse...). Demain, l'axe Chambéry (Apejs) Aix les Bains (DEVA) Annecy, pourra également être renforcé et les compétences de chacun mieux exploitées et en complémentarité.

Une attention spécifique est toujours portée à la promotion de la scène locale et aux artistes du département en voie de professionnalisation. Ces musiciens bénéficient de temps de résidences encadrés éventuellement par des intervenants extérieurs pour faire évoluer leur projet d'un point de vue technique artistique ou scénographique. Ces aides à la création, financées maintenant par le département de la Haute Savoie, concerneront deux ou trois groupes chaque année.

Nous continuons à nous mobiliser sur des dispositifs existants depuis plusieurs années : « Passe-moi le son » pour les deux Savoie, « Aide à l'émergence » pour les groupes de la région. Ces dispositifs existants permettent encore aujourd'hui à l'équipe du Brise Glace de mieux répondre aux attentes et aux sollicitations des artistes du département et de la région.

Au niveau national, soit dans le cadre de résidences soutenues par le CNV ((Olivier Depardon en 2013/2014), soit dans le cadre de l'accompagnement des groupes sélectionnés par le FAIR ou pour soutenir des projets de créations ambitieuses nécessitant la mobilisation de plusieurs autres salles partenaires, le Brise Glace s'inscrira dans des projets d'envergure dont le rayonnement et la durée de vie s'inscrivent sur plusieurs saisons bien au-delà du simple territoire Rhône-Alpin. Enfin, des sélections du printemps de Bourges aux Chantiers des Francos, des shows case des Bis de Nantes aux bars en Trans, le Brise Glace aura le souci d'assurer un rayonnement national à certains projets artistiques qu'il défend.

## **b) Les résidences**

En termes de résidence, chaque nouvel album, chaque nouvelle tournée nécessitent un travail particulier sur le répertoire, la mise en espace, la scénographie, la création lumière.... Ces périodes de travail sont généralement de 3 ou 4 jours. On peut avoir besoin sur un changement de musicien d'un temps de travail sur un weekend et pour certains projets sur lesquels nous sommes plus engagés, nous pouvons imaginer plusieurs périodes de travail étalées sur une ou deux saisons représentant 15 à 20 jours de travail.

Les difficultés économiques du secteur, la fragilité des producteurs et la précarité grandissante des artistes imposent de plus en plus que ces résidences soient en partie financées.

Ce travail nécessite une complicité artistique avec le groupe concerné et un environnement professionnel mobilisé. Un producteur, un tourneur, en lien avec le Brise Glace, assureront la bonne organisation et l'évolution de cette collaboration qui doit déboucher sur une production scénique et/ou discographique d'envergure.

Il s'agit également de se mobiliser, dans le cadre de dispositifs existants (APSV-Aide à l'Emergence financé par la Région ou Résidences de pré production avec le FCM ou le CNV), afin d'envisager de véritables résidences de travail et de création, sur une durée de deux à six semaines, tout au long de l'année. Ecriture et mise en place d'un nouveau répertoire, mise en scène et mise en lumière ou synchronisation avec des supports multimédia, ces projets lourds trouveront leur place au Brise Glace.

Dans le cadre de ces résidences, des filages publics et des rencontres thématiques seront aussi proposés. Toutefois ces ouvertures spécifiques en temps de résidence ne pourront être rendues obligatoires. Les artistes doivent pouvoir faire le choix de se concentrer, parfois dans un planning contraint, sur leur seule création artistique.

Enfin, à la périphérie du Brise Glace, les empilages d'associations et de réseaux des années 80/90 a atteint ses limites et nous travaillons aujourd'hui à des rapprochements entre réseaux : fusion des projets, mutualisation des effectifs et des moyens, complémentarité des actions, tels sont les objectifs fixés. Ainsi entre le collectif de salles (GRAL) les antennes du Chainon Manquant et du Printemps de Bourges (Maillon et Tagada Tsoin Tsoin) les réseaux spécialisés (Jazz Rhône Alpes, Centre de Musiques et Danses Traditionnelles...), il s'agit de fédérer les énergies et d'utiliser les compétences spécifiques. Les salles comme le Brise Glace seront donc en 1<sup>ère</sup> ligne pour accueillir des résidences de création dans toutes ses esthétiques et accompagner les projets en développement de ses différents réseaux et donc de ses différents univers.

**des périodes au club bloquées pour de l'accompagnement plus encadré et mieux ciblé  
des régisseurs plus mobilisés et un poste plus spécialisé sur l'aspect musical  
un département Musiques Actuelles du CRR plus engagé à nos côtés  
un partenariat renforcé avec l'ESAAA autour d'un fab lab mutualisé à construire  
plus d'échanges en réseau (73/74, rapprochement GRAL Chainon Tagada...)  
des dispositifs d'aides à la création (CNV, FCM, Emergence/Région, Création/Département)  
des captations audio et vidéo au service des artistes en résidence**

## III L'Action Culturelle

### a) Le travail avec les établissements d'enseignement

Pour l'**Education Nationale**, le Brise Glace est un partenaire clairement identifié et donc très sollicité. Il peut en effet répondre à un grand nombre de d'attentes et doit soutenir des projets dans un secteur des musiques amplifiées qui intéresse et motive beaucoup les élèves.

En se positionnant comme une boîte à outils, à l'écoute des différents projets émanant des établissements scolaires, des enseignants ou des élèves, le Brise Glace est toujours un lieu ressource à **la disposition de l'Education Nationale**.

S'il s'agit toujours de permettre aux élèves de rentrer en contact direct avec des artistes et des œuvres parmi les plus intéressants de la production actuelle. Il est également question, dans le respect des programmes, d'offrir aux enseignants et aux élèves un outil de travail, des locaux de répétition, d'enregistrement, des salles de concert qui permettront d'écrire ensemble des projets ambitieux.

Toutefois, l'exercice atteint ses limites. Nous ne sommes pas en capacité humaine et financière de répondre à toutes les sollicitations des établissements scolaires. Le Brise Glace sera donc amené dans les prochaines années à choisir les projets les plus engagés, aux côtés d'équipes pédagogiques très mobilisés, et dans des projets où les élèves participeront activement à la construction et à l'évolution du projet voire à son élaboration

Au regard des échanges installés depuis plusieurs saisons avec un certain nombre d'établissements, il est souhaitable pour dynamiser cette démarche partenariale et faire évoluer ses collaborations, **d'associer des pédagogues à nos réflexions**. Des rendez-vous bi annuels permettront de mieux appréhender les attentes mais aussi d'améliorer les contenus de l'offre portée par le Brise Glace. Constitué d'enseignants proches du Brise Glace et des salariés travaillant sur l'action culturelle, mais aussi de représentants des tutelles intervenants dans l'éducation artistique (Département pour les chemins de la culture et Région pour le dispositif Eureka mais aussi demain Ville d'Annecy pour les primaires), ce groupe de travail pourra également solliciter l'Inspecteur pédagogique Régional du Rectorat de Grenoble (IPR Musique).

Les actions menées par la Région pour la promotion de la carte M'Ra devront également être maintenues et développées. Le Brise Glace restera engagé aux côtés de la région qui défend ce passeport culturel, véritable outil de lutte contre les inégalités d'accès à la culture. De plus, comme cela a déjà été évoqué dans le projet pédagogique, le Brise Glace, travaillant en lien avec l'Education Nationale, devra mener des actions dans ses murs et destinées aux scolaires comme les conférences-concerts sur la prévention des risques auditifs ou des concerts jeune public destinés aux scolaires. Le Brise Glace devra également et nécessairement sortir des Marquisats et aller à la rencontre des étudiants, dans leurs établissements.

### b) Des filages publics

Dans les temps de résidence offerts aux artistes, nous allons continuer à proposer le plus régulièrement possible des répétitions publiques. Celles-ci ne pourront toutefois se faire au détriment du temps de travail et de création nécessaires aux projets artistiques.

### c) Une offre de formation

Comme évoqué dans la partie répétition, concernant la musique (Mao, préparation et réglage d'une batterie, choix d'un ampli, démonstration de matériel,...) il s'agit de maintenir, de développer et d'élargir les ateliers, les rencontres, les formations proposées aux adhérents.

L'association Musiques Amplifiées aux Marquisats d'Annecy compte plus de cinquante bénévoles. En plus d'être un élément central du projet associatif, cette ressource est également indispensable au bon fonctionnement économique du Brise Glace.

En complément, et au regard de cette vitalité associative et de la diversité des parcours des bénévoles mobilisés à nos côtés, l'association devra faire remonter leurs besoins. Formations, rencontres thématiques, échanges avec des professionnels du secteur afin de mieux appréhender le paysage institutionnel, artistique, économique, administratif et juridique qui entoure le Brise Glace, autant de sujets qui peuvent être abordés. En fonction de leurs contenus, certaines de ces rencontres pourraient fédérer des bénévoles et certains salariés intéressés et certains sujets peuvent justifier d'ateliers croisés avec d'autres bénévoles d'autres structures proches (La Tannerie à Bourg en Bresse ou le Fil à Saint Etienne par exemple). On pourrait aussi bien évoquer ces questions dans le chapitre vie associative.

#### **d) De nouveaux projets pour 2015/2018**

Slam, Beatbox, chaine du son, histoires des musiques amplifiées, depuis dix ans les projets tournent autour de ces propositions. Demain la venue d'un artiste pourra générer des temps de rencontres et de répétition en amont afin que, le jour du concert, des élèves partagent la scène et vivent un moment live avec le groupe professionnel invité.

Au-delà de l'éducation nationale, nous allons proposer de nouveaux projets tournés vers de nouveaux univers (vidéo...) ou directement tournés vers la pratique artistique.

Ainsi, une résidence aux longs cours avec un artiste comme Marc Berube doit permettre de faire travailler un ensemble constitué ou un département de cordes de conservatoire afin de préparer un concert réunissant le groupe professionnel et les musiciens amateurs qui auront travaillé sur les œuvres spécialement arrangées. Dans le même esprit, une chorale rock pourrait aussi voir le jour. La venue d'artistes comme Turnsteak, quelques jours avant leur concert, peut aussi permettre une rencontre autour de leur univers, de leurs outils technologiques ?

Enfin, des concerts en prison aux partenariats engagés avec certaines structures socio-culturelles du bassin d'Annecy ( MJC Novel, MJC des Carrés) il faudra s'inspirer de ces échanges pour nouer des contacts durables avec les structures sociales, éducatives, de formation et d'insertion qui pourrait trouver au Brise Glace des partenariats intéressants. Ces exemples illustrent l'évolution souhaitée en termes d'action culturelle pour les prochaines saisons.

**mise en place d'un groupe de travail Brise Glace / pédagogues / Education Nationale  
moins d'animations scolaires et des projets plus mobilisateurs  
des résidence et des créations pensées pour l'action culturelle**

## **IV) Les échanges Internationaux :**

Une salle de concert, un lieu musical comme le Brise Glace, ne peut vivre replié sur lui-même. Il doit être à l'écoute du monde et de ses évolutions musicales, générer des échanges et des coopérations internationales. Il peut également mettre ses infrastructures, les compétences de son personnel et sa technicité, à la disposition de projets internationaux d'échanges, de créations artistiques, de formation. Il est donc naturel de trouver dans ce document pluri annuel, quelques pistes de travail favorisant sur la durée une coopération artistique tournée vers d'autres continents, d'autres mondes sonores, d'autres cultures.

Cette ouverture à l'international peut prendre de multiples formes, avoir des objectifs différents : échanges artistiques, coopération entre structures, échanges de savoirs et de compétences. Il s'agit surtout de générer une véritable dynamique de rencontre et une véritable réciprocité.

Connaissance mutuelle des territoires concernés, compréhension des attentes et des besoins de l'autre, ces projets internationaux nécessitent des ressources humaines et des compétences particulières quant aux dispositifs de financement à l'international. Nous n'avons qu'une faible expérience en la matière et nos ressources internes sont clairement insuffisantes. Nous devons établir des collaborations fortes avec des structures ressources, nous intégrer à des projets sans pour autant en être la tête de pont ou la structure porteuse. Enfin les politiques internationales et les priorités affichées par les collectivités locales (ville département région) ou par les programmes européens mobilisables devront être prises en compte.

### **a) RFI Le Brise Glace et le Centre Pablo de la Torriente Brau à Cuba**

Cet échange entre Cuba et l'Europe vise à :

- Promouvoir les échanges culturels et techniques pluridisciplinaires Cuba/Europe.
- Encourager les échanges d'expérience et assurer une formation pratique reposant sur l'échange de savoir faire, au sein de tandems ou d'équipes mixtes Cuba/Europe travaillant en situation professionnelle.
- Permettre aux artistes et techniciens de réaliser des événements et de diffuser leur travail en temps quasi réel (site internet, magazine radio RFI en espagnol et français)
- Inscrire l'action dans la durée, par la mise en place de résidences artistiques, l'édition des productions audio/vidéo (documentaire, cd, dvd), l'édition d'un livre ou la réalisation d'expositions photographiques.

L'idée principale est de promouvoir les «échanges des savoirs faire et méthodologies du travail» entre Cuba et l'Europe, entre artistes et techniciens des deux continents. Quant aux musiciens, ils viendront en résidence au Brise Glace et dans d'autres structures culturelles afin de se former et participer à des concerts et festivals. Avec la mobilisation de crédits européens, ces échanges génèreraient des allers retour aussi bien pour les cubains que pour les artistes et techniciens européens engagés dans cette aventure.

L'apport spécifique du Brise Glace est basé sur le son. Ses locaux de répétitions et sa cabine d'enregistrement permettent un travail sur la gestion sonore en répétition et en concert. La Musique Assistée par Ordinateur (MAO) et les techniques d'enregistrement seraient également abordées.

En 2014, le groupe « Asunto Mio » a été la 1<sup>ère</sup> formation accueillie et les français de « L'Orchidée d'Hawaiï » ont participé à cet échange et seront à Cuba fin mars 2015.

Le rythme de travail qui sera reproduit sur les 3 années autorise une première semaine de résidence où les cubains travaillent, répètent, enregistrent tout en découvrant le Brise Glace et son équipe (bénévoles et salariés) mais aussi Annecy et ses environs. La deuxième semaine permet le rencontre artistique, le dialogue musical entre les deux formations et, sans imposer quoi que ce soit, génère la création de morceaux en commun, dialogue en live autour d'un répertoire construit en commun.

Au-delà de la rencontre musicale, le cinéma (MJC de Novel, La Turbine), la photographie (Musée de l'Elysée) et la vidéo (Images Passages) ont également été sollicités. Les prochains rendez-vous devront fédérer une multitude de partenaires (Cinéma Espagnol, Institut religion, culture et modernité de Université de Lausanne, Conservatoire d'Annecy, Bibliothèque Bonlieu,...) pour que ces temps d'échanges réellement pluri disciplinaires soient l'occasion de multiples rencontres et débats, au-delà du seul Brise Glace et du seul enjeu musical.

En termes de calendrier, l'aval de l'Union Européenne sur trois ans nous engage en 2014 2015 2016. Il faudra donc engager toutes les démarches pour prolonger cet échange extrêmement riche.

### **b) Suba à Keur Massar, Dakar/Sénégal**

Le Centre de formation artistique Suba, groupement d'intérêt économique porté par le musicien Pape Dieye, a ouvert ses portes à Keur Massar, à environ 15 km de Dakar. Ce lieu de vie musicale sera un centre ressource et offrira des formations axées sur la musique et le théâtre.

Le centre Suba (« demain » en wolof) a comme objectifs principaux de:

- Favoriser la recherche et le collectage, l'apprentissage des savoir-faire et la transmission des savoirs autour de la construction des instruments traditionnels en voie de disparition
- Créer des ponts entre tradition et modernité, instruments traditionnels et facture instrumentale électro-amplifiée, en favorisant l'émergence et la création de répertoires adaptés
- Permettre aux artistes sénégalais de recevoir une formation artistique plus complète
- Créer un lien entre musique et théâtre, formation et diffusion
- Valoriser la diversité et la richesse de la culture africaine et aboutir à une meilleure reconnaissance internationale
- Favoriser la collaboration culturelle entre l'Europe et le Sénégal, entre la région Rhône-Alpes et le Sénégal, entre Annecy et Dakar, entre le Brise Glace et Suba

**Un projet artistique :** La valorisation des instruments traditionnels, les croisements artistiques entre hip hop et tradition, amplification et acoustique, instrumental et vocal, seront au cœur des projets artistiques imaginés dès 2009 et qui seront développés à Suba et au Brise Glace.

Outre Pape Dieye et Robin Vassy, la personnalité de Matador et ses réseaux permettront de s'associer à la scène hip-hop de Dakar. Matador est membre fondateur du groupe Wa BMG 44, formé en 1992 à Thiaroye, dans la banlieue de Dakar. Pionniers du rap africain, Il a posé son empreinte sur la scène Hip Hop Sénégalaise. Il est également un de piliers du festival Africulturban.

Le travail amorcé par le Fil à Saint Etienne avec le collectif Mondogift et les connections existantes en Casamance permettront d'enrichir les échanges en Rhône Alpes entre Saint Etienne et Annecy, et au Sénégal entre Dakar et Saint Louis, entre le centre Suba et l'institut français.

En 2015, un échange entre le Fil et le Brise Glace, entre deux projets artistiques franco sénégalais (Mondogift et Suba) va dynamiser l'échange. Il s'agira ensuite de faire perdurer le projet culturel du centre Suba. Dans ce cadre, le Brise Glace imagine **utiliser les plateformes de recherches de financement participatif (Crowdfunding).**

Cette première tentative devrait nous donner des idées et, sans systématiser la démarche, le Brise Glace pourrait accompagner voire porter une ou deux fois par an ce type de recherche de financement sur des propositions exemplaires et en mal d'équilibre budgétaire.



### c) Le brise glace en Europe

Le Brise Glace est déjà très engagé dans deux projets d'échange franco suisse Jazz Contreband d'une part, réunissant une quinzaine de salles de chaque côté de la frontières autour de Genève, des cantons de Vaud et du Valais, et pour la France des équipements de Haute Savoie (Brise Glace, Auditorium de Seynod, Jazz Club d'Annecy, Château Rouge à Annemasse, MJC de Chamonix, , de l'Ain (Esplanade du Lac à Divonne), du Jura (Fraternelle de Saint Claude)..

En complément et depuis 2014, le Brise Glace est associé à Château Rouge et la Tannerie pour des échanges artistiques amplifiés avec 3 salles suisses : le Chat Noir, les Caves du Manoir et le Rocking Chair. Walk the Line fait la part belle aux groupes émergents et offre des perspectives de diffusion dans des clubs de 100à 200 places de chaque côtés de la frontières.

Au-delà de la Suisse qui n'est pas vraiment en Europe, Le programme Europe Créative favorise les échanges, les collaborations et les partages d'expérience. Le Brise Glace se mobilisera pour intégrer un projet européen d'échange artistique et culturel à l'exemple de ce qui se joue entre le Grand Mix, les 4 écluses, 4AD, De Kreun, mais aussi vers Groningen ou Ravenna. Nous utiliserons également les relations européennes engagées par Agi-Son avec les réseaux de salles en Espagne en Belgique et en Hollande. Le Live DMA européen initié par la Fédélima sera aussi un bras de levier utile pour développer les collaborations européennes. Enfin, le réseau des festivals européen « De Concert » pourra être, pour le festival « Hors Pistes » une structure d'échange à intégrer dans l'avenir.

Toutefois, au risque de le répéter, la lourdeur de l'ingénierie nécessaire au portage d'un projet européen d'envergure nous autorise seulement à intégrer un projet et non à l'initier, à moins de modifier radicalement les équilibres, les équipes et le fonctionnement interne du Brise Glace.

<p style="text-align: center;"><b>soigner la qualité, la visibilité et la transversalité de l'échange avec Cuba initier un financement participatif en faveur du développement du centre SUBA établir des collaborations européennes pérennes</b></p>
---

## V) Le bâtiment, l'investissement :

Depuis 15 saisons, le bâtiment dans lequel se trouve le Brise Glace propose une centaine de concerts et accueille plus de deux cent groupes qui y répètent. Si il a gardé son cachet d'origines et si le geste architectural est toujours aussi remarquable et contemporain, les limites ont maintenant été atteintes au regard de la montée en puissance de l'activité. De plus l'usure des fauteuils, des portes, du matériel technique en général, sont à prendre en compte. L'étanchéité du bâtiment, la protection des accès extérieurs sont également à regarder de près.

Ce chapitre concernera donc en priorité trois aspects d'évolution indispensables : Sur du court terme, les **fauteuils de la grande salle devront être remplacés** et c'est une priorité au regard des remarques de la commission de sécurité. En simultanément, des portes coupes feu seront remplacées et les travaux d'étanchéité sur l'ensemble du site école d'art / brise glace seront achevés.

A court et moyen terme, il faudra remplacer la signalétique du site et du bâtiment. Au-delà de l'aspect informatif, **un travail sur la décoration du lieu, la peinture et les lumières** devra être fait. Sur le même sujet, pour pouvoir accueillir des expositions, s'ouvrir à d'autres arts et renforcer nos liens avec nos voisins de l'école d'art, il faudra investir dans des systèmes d'accroche et des outils de projections adaptés aux technologies utilisées.

Le troisième volet de la réflexion après les fauteuils et la décoration concerne les espaces utilisables. **L'accueil du public devra être repensé** et la terrasse, fumoir et accueil du public, devra aménagée. Comme l'a évoqué l'ESAAA dans l'appel à projet du CPER 2014-2020, il faudra envisager une mutualisation d'espaces indispensable à chaque structure existante et favorisant les collaborations et les échanges. Ainsi le restaurant des tennis, dont la rénovation de la cuisine a été financé par la ville d'Annecy, pourra devenir un **espace de restauration partagé** entre le club de tennis, l'esaaa et le brise glace. Restauration de qualité utilisant des produits locaux et des circuits courts, disposant d'une carte adaptée aux petits budgets des élèves de l'esaaa ou des musiciens du brise glace, le montage économique et juridique sera à construire avec l'ensemble des partenaires.

Nous savons que **des espaces pourraient être mutualisés** dans le chalet utilisé aujourd'hui par le club de vélo d'Annecy. De la même manière des logements pourraient être libérés pour des résidences d'artistes de l'école d'arts ou des musiciens en résidence au Brise Glace. Plus globalement, à l'exemple de la coopérative de mai à Clermont Ferrand, il s'agit de trouver des espaces permettant d'avoir une vraie salle de réunion à utiliser épisodiquement, des logements pour des résidences d'artistes et des bureaux qui pourraient ainsi créer une sorte de pépinière d'entreprises travaillant dans le champ du spectacle vivant et des musiques amplifiées.

Pour terminer sur le besoin le plus lourd financièrement qui apparait depuis quelques années, nous voyons aujourd'hui les limites des deux salles de concert existantes. La salle de 500 places est parfaite. Le rapport scène public et son acoustique sont salués par tous. Par contre, au regard de la mission de découverte et de soutien à l'émergence, elle s'avère souvent trop grande pour un grand nombre d'artiste peu médiatisé et pourtant déjà remarquables sur scène.

A l'inverse, le club est ultra sollicité par les musiciens qui souhaite l'utiliser pour répéter sur plusieurs jours sans devoir libérer la salle pour tous les concerts et ateliers qui s'y tiennent. Ce même club est trop petit 120/150 places pour être rentable pour des concerts payants et il est trop bas de plafond pour travailler des plans de feu corrects.

Il serait donc important d'imaginer dans les prochaines années la **construction d'un étage supplémentaire** au-dessus des studios existants. Cet étage de plus permettrait d'aménager une salle de 200/250 places et il y aurait alors un espace concert avec au même niveau une salle de 500 et une de 250 alors que le club tout en bas deviendrait à 100% la salle de répétition et de résidence scénique attendue par de très nombreux groupes. Ces travaux lourds doivent aussi engager une réflexion sur la circulation des publics et l'aménagement des bars à l'intérieur du bâtiment.

**changer les sièges de la grande salle**  
**travailler avec la C2A à l'entretien du bâtiment**  
**intégrer la réflexion sur l'évolution du quartier de l'ancien hôpital à la plage des Marquisats**  
**travailler avec l'ESAAA et l'ensemble des partenaires du site des Marquisats à l'évolution du Brise**  
**Glace et des espaces attenants**

## VI) Une nouvelle dynamique Associative

La mise en perspective d'un nouveau projet est aussi le moment pour une association de revisiter ses pratiques et ses orientations.

Le Brise Glace a la chance de bénéficier d'une vie associative marquée par une grande vitalité, invariablement constatée via l'engagement des quelques cinquante bénévoles présents auprès de l'équipe tout au long de l'année et par leur renouvellement au fil des ans. La question du bénévole dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce projet, sa place et son rôle dans la gouvernance de l'association, les besoins de formation et d'accompagnement du bénévole dans ce qu'il convient d'appeler « les carrières associatives », sont autant de sujets sur lesquels, il conviendra de travailler.

En quoi le fonctionnement de l'association permet-il de porter pleinement le projet culturel du lieu ? Quelle place doit prendre l'association dans la mise en œuvre opérationnelle du projet ? Quelle articulation entre légitimité politique du CA et celle, technique, de l'équipe salariés ? Ces questions, sans réponse figée, constituent la richesse même de la vie associative.

Il en va de même pour les Commissions qui, selon un mode de coproduction alliant bénévoles et salariés, permettent l'évolution régulière des services du Brise Glace.

Ou encore des membres du CA et du bureau parties prenantes des temps forts du lieu.

Japannecy, la Tong and Mix, la soirée des Pixels et des Beat ou encore le Comité d'écoute sont autant de moments à même de témoigner de la capacité des bénévoles à s'engager auprès des salariés pour porter des événements auxquels ils tiennent pour leur sens et leur vertu de partage, d'échanges et de convivialité.

La mise en place d'ateliers de « production d'idées » pour l'écriture du projet, réunissant salariés, bénévoles et partenaires es-qualité a été une première étape dans la volonté du CA de s'inscrire dans un mode continu de coproduction.

Etre administrateur est un engagement plein, porteur de valeurs, d'envies de faire, de faire avec et pour. Cet engagement n'est pour autant pas toujours garant des compétences attendues pour appréhender les niveaux de responsabilité engagés.

L'engagement associatif des membres du CA doit donc être accompagné pour préparer chacun à mieux comprendre son rôle d'administrateur, et plus spécifiquement dans une structure culturelle. Un plan de formation continue des bénévoles devra donc être mis en place dès 2015. Cela supposera sans doute un accompagnement externe, notamment pour préserver les équilibres budgétaires actuels.

Ce souci de renforcer les compétences des administrateurs va de pair avec la volonté d'une plus forte implication du CA dans le suivi et la mise en œuvre du projet, dont il est le porteur légal.

Afin de favoriser ce renforcement de posture, et en complément du plan de formation, certains pans du fonctionnement institutionnel de l'association devront être réajustés, notamment par :

- La réaffirmation du rôle du Bureau qui devra se fixer pour objectif de se réunir tous les 2 mois pour le suivi des affaires courantes ;
- Le renforcement du rôle de la Commission Culturelle qui sera chargée du déploiement du projet (dont les idées issues des ateliers) et de son évaluation au fil de l'eau, avec présence éventuelle de salariés et d'invités es-qualité ;

- La tenue trimestrielle d'un CA permettant une meilleure régularité institutionnelle;
- La tenue d'un Séminaire annuel entre le CA et les salariés permettant de confronter et d'ajuster les approches du projet ;
- La présence des administrateurs dans certaines réunions des réseaux de types Fédélima, Gral et SMA ;
- L'organisation d'Assemblées Générales non plus centrées sur la seule validation formelle des rapports officiels mais aussi sur des temps d'échanges et de débats conviviaux autour du projet, permettant ainsi à « l'assemblée souveraine » de mieux se saisir des enjeux du lieu ;
- Enfin, la présence de membres du bureau et/ou du CA lors de rencontres avec les élus de l'Agglomération, du Département, de la Région et de l'Etat pour vérifier ou ajuster l'adéquation des orientations majeures du Brise Glace avec les volontés et attentes de nos financeurs. Des rendez-vous spécifiques entre les administrateurs et les élus des collectivités locales sont aussi à imaginer.

Il s'agit d'impulser une nouvelle dynamique associative, adossée au nouveau projet, pour mieux l'accompagner et mieux lui donner vie à travers l'ensemble des bénévoles engagés aux côtés du Brise Glace.

## VII) la vie de l'équipe :

Il va falloir prioritairement trouver les ressources internes et chercher les équilibres entre chaque salarié afin que se développe réellement une mission de relation publique encore fragile au Brise Glace

La nouvelle administratrice assume une mission d'encadrement qu'il faudra renforcer dans l'avenir. L'arrivée d'un nouveau régisseur doté d'un profil plus musical constituera une évolution sensible dans l'équipe des régisseurs. Le rôle d'encadrement du régisseur principal des studios va également monter en puissance.

Pour ces deux salariés, il faudra accompagner ces nouvelles responsabilités et trouver les formations adaptées permettant de mieux les outiller pour assumer ces missions. Cela rejoint d'ailleurs la question de la formation professionnelle en général.

Malgré des crédits en baisse, l'association, en sa qualité d'employeur, met en place un plan de formation prévisionnel. Il concernera tous les salariés en CDI ou en CDD. Ce plan de formation sera prioritairement constitué des 3 catégories suivantes :

Les actions d'**adaptation au poste de travail** ont pour objectif d'apporter des compétences nécessaires dans le cadre des fonctions du salarié : approfondissement des connaissances et des compétences nécessaires à la fonction exercée (encadrants de répétition, siap...).

Les actions de formation liées à l'**évolution des emplois ou au maintien dans l'emploi** ont pour objet de permettre au salarié de maîtriser les nouvelles pratiques issues de l'évolution des emplois, des technologies, de l'organisation. (Mao, informatique...)

Les actions de développement des compétences qui doivent participer à l'**évolution de la qualification du salarié**.

Une fois toutes les demandes recensées, nous soumettrons notre projet de formation à l'AFDAS, notre O.P.C.A. (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) et nous évaluerons notre budget ainsi que nos besoins en formation avec notre conseiller.

Ainsi, chaque salarié aura la possibilité de suivre une ou plusieurs formations par an afin de mieux appréhender son poste, évoluer en fonction des nouvelles technologies utilisées, approfondir ses connaissances, etc. Nous proposerons éventuellement des formations aux intermittents du spectacle, en fonction de l'évolution du parc de matériel technique.

Pour conclure ce chapitre, il faut surtout réaffirmer que chaque départ, chaque recrutement, chaque évolution dans l'équipe doit être l'occasion de s'interroger sur les mouvements internes, sur les profils de postes et sur les évolutions souhaitables pour favoriser le rayonnement du Brise Glace, renforcer son activité et développer de nouveaux axes de travail qui sembleraient importants.

## VIII) en guise de conclusion

Au regard d'autres équipements comparables sur le territoire, tout porte à être optimiste quant à l'activité et à l'évolution du Brise Glace dans les prochaines années.

Certaines alertes doivent être entendues. L'équilibre budgétaire doit être recherché. La dynamique associative doit être maintenue et un rythme de rendez-vous formels (CA Bureau, Commissions) et des échanges réguliers d'information seront assurés. En termes artistiques, du local à l'international, la diversité sera une constante et la qualité une variable non négociable.

Avec une convention et un projet validé par les 4 tutelles qui sont également les principaux financeurs du Brise Glace, l'association musicales amplifiées aux Marquisats d'Annecy, ses salariés et ses administrateurs peuvent continuer à développer ce projet artistique culturel et associatif qui doit rester en mouvement.